



Intitulé du projet : *Alimentation en eau potable de 6 villages de la commune d'Itsahidi dans le Mbadjini-est à Grande Comore*

Maitre d'ouvrage du projet : *Gouvernorat de Ngazidja, Communauté Urbaine de Dunkerque*

Maitre d'ouvrage des infrastructures d'adduction d'eau potable : *Commune d'Itsahidi*

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage : *HAMAP-Humanitaire*

Partenaire de mobilisation communautaire : *2Mains*

Réintégration de Midjendjeni dans le giron du projet : *25 décembre, Foubouni*

Réintégration du village de Midjendjeni au sein du projet

Préambule (à ne pas dire aux représentants de Midjendjeni) : L'objectif de cette rencontre est de réintégrer les communautés du village de Midjendjeni dans le giron du projet. Cette réunion est un évènement préliminaire à une réunion de plus grande envergure avec l'ensemble de la communauté du village, seulement si les trois leaders ont été convaincu préalablement, puis de l'assemblée générale extraordinaire du GCSE. Les maitres mots de la réunion doivent être réintégration, unité, responsabilité, réussite... Il faut cultiver du positif et tenter d'avancer sans revenir systématiquement sur les évènements passés. Les partenaires du projet (Gouvernorat, mairie, HAMAP, 2Mains) sont neutres et œuvrent pour l'intérêt général.

1. Introduction de la réunion

Le début de la réunion peut être l'occasion de prendre de la hauteur sur la situation générale du projet (travaux, tensions communautaires...) et de rappeler que ce projet est l'aboutissement de plusieurs années de travail par les partenaires du projet aux Comores et en France

- Gouvernorat de Ngazidja : maitre d'ouvrage du projet
- Mairie : maitre d'ouvrage des infrastructures en eau potable
- HAMAP-Humanitaire : coordonnateur du projet
- 2Mains : partenaire communautaire
- GCSE : gestionnaire
- Communautés : bénéficiaires des 6 villages

A l'heure actuelle, le projet est dans sa dernière phase avec la finalisation des travaux ayant coûté plus d'un million et demi d'euro. De l'eau potable pourrait couler d'ici quelques semaines aux bornes fontaines et branchements des 6 villages.



2. L'objectif de la réunion

Les partenaires du projet (Gouvernorat, Mairie, HAMAP, 2Mains) ont entendu les revendications du village et souhaitent que l'ensemble de la communauté de Midjendjeni réintègre le giron du projet et comprennent la chance de ce futur service d'eau potable.

La réussite du projet passe par l'unité des 6 villages autour du projet et surtout au sujet du modèle de gestion géré directement par les communautés avec le Groupement Communal des Services de l'Eau : une première aux Comores ! C'est une chance unique que les autorités (le ministère de l'Eau) aient accordé un modèle cogéré par les communautés.

3. Contenu de la réunion

Rappel intervention Belou

M. Belou est intervenu à la fin novembre à la demande du Gouverneur Ibrahim Mze Mohamed et du maire d'Isahidi Ali Boanaery, respectivement maître d'ouvrage du projet et des infrastructures d'AEP qui étaient tous les deux en France, afin d'apaiser la situation conflictuelle à Itsahidi, et écouter les revendications du village de Midjendjeni.

L'objectif a été atteint puisque la situation est revenue au calme et les travaux de construction ont pu reprendre par l'entreprise CGC.

A l'occasion de ces réunions Belou a annoncé plusieurs mesures en réponse aux revendications de Midjendjeni. C'est désormais au Gouvernorat et à la commune, représentant institutionnels du projet de traduire dans la réalité et faire aboutir une partie de ces mesures, car toutes ne seront pas faisables au vu des contraintes organisationnelle, techniques et financière du projet.

Procédure à mettre en œuvre

Avant toute chose, il faut que le village de Midjendjeni sépare bien deux choses :

- Les travaux de construction du système d'adduction d'eau potable des 6 villages réalisés par l'entreprise CGC et suivis par HAMAP-Humanitaire (Fakri) et BECECO pour le compte des maîtres d'ouvrage (Gouvernorat, CUD)
- Les activités d'accompagnement et de renforcement du GCSE, association communautaire professionnalisée pour la gestion du futur service communal d'eau

La première étape pour faire entendre une partie des revendications de Midjendjeni est d'organiser une assemblée générale extraordinaire (AGE) et procéder à la modification des statuts du GCSE du fait de son modèle associatif.

Les représentants d'HAMAP-Humanitaire (Rodolphe Zegrar – remplaçant d'Elodie et Simon Bocel – chef du projet) vont se déplacer à Ngazidja en janvier 2026 pour accompagner le bureau du GCSE à organiser cette AGE. La date définitive est à fixer (probablement autour du 15 janvier) mais l'ordre du jour sera communiqué en amont de l'événement.

Déroulement de l'Assemblée générale extraordinaire

L'objectif de cette réunion est d'expliquer le déroulement de cette réunion et la probable issue de l'AGE au vu des échanges avec les représentants des autres villages.



Avant tout chose, étant donné que le service n'est pas encore en fonctionnement, l'assemblée générale n'est pas censée pouvoir être constituée, car pas d'utilisateurs du service et donc pas d'adhérents. C'est la raison pour laquelle l'assemblée générale du GCSE n'avait pas été organisée malgré le vote du conseil d'administration du 7 juillet 2025 en faveur de la modification du siège social. Et non par déconsidération des revendications de Midjendjeni.

Afin de pouvoir tenir l'AGE avant le lancement du service d'eau communal, un juriste a recommandé que chaque village désigne 3 nouveaux membres temporaires en plus des deux représentants siégeant au CA. L'assemblée générale extraordinaire du GCSE sera donc constituée de pour chaque village de : 2 membres du CA + 3 membres temporaires désignés ce qui fera donc 30 membres pour les 6 villages auxquels viendront se rajouter le maire d'Itsahidi, son adjoint et 3 membres de la diaspora.

Cette AGE sera également l'occasion pour les villages de remplacer des membres démissionnaires ou ne s'étant jamais manifesté aux réunions du CA du GCSE. L'ordre du jour de l'AGE sera transmis aux villages à minima plusieurs jours en amont, intégrera les revendications de Midjendjeni mais également des autres villages par équité. Il a été jugé par le Gouvernorat, la mairie, HAMAP, 2Mains et les communautés des villages que parmi les revendications de Midjendjeni certaines étaient légitimes mais d'autres ne reposaient sur aucune justification et risqueraient de créer un statut d'exception pour le village de Midjendjeni et faire peser des risques sur la viabilité du service.

Il est vital qu'en amont du vote le village de Midjendjeni intègre ces éléments d'explications et les accepte pour que le résultat de l'AGE ne soit qu'une formalité.

1. Localisation du siège social dans le village d'Itsahidi
⇒ C'est une requête légitime de la part du village du fait que le forage soit localisé à Midjendjeni
2. Implantation du local du GCSE à 200 mètres du carrefour parendraou (ou à Midjendjeni)
⇒ L'implantation du local commercial du GCSE n'est idéale pour des raisons de fonctionnement et d'organisation du service. Le carrefour Midjendjeni – Ouroveni – Chindini est un point central des 6 villages avec un terrain disponible
3. Versement d'une redevance de l'eau à Midjendjeni
⇒ Aucune loi, article du code de l'eau ou disposition légale ne prévoit une redevance pour les villages dont les forages d'eau potable sont issus. L'eau est propriété de l'état, bien commun pour tous les Comoriens. En outre, le service communal géré par le GCSE va être déficitaire au moins les 3 premières années et devra être subventionné par le projet pour ne pas sombrer
4. Équité de représentation entre les villages à l'assemblée générale
⇒ Cette requête va dans le sens du projet, un service d'eau communal similaire dans tous les villages. Les petits villages disposeront d'autant de représentants que les grands villages à l'AG et au CA du GCSE et pourront faire entendre leur voix

Parmi les quatre revendications devant être votées à l'AGE, deux seront très probablement acceptées et deux refusées. Ces décisions vont dans le bon sens : une reconnaissance de Midjendjeni mais une équité devant le service.

Actions complémentaires pour le village de Midjendjeni



En complément du vote de l'AGE et des modifications des statuts, le village de Midjendjeni va bénéficier de retombées importantes et d'une visibilité accrue à compter de la mise en place du service dans les 6 villages au premier semestre 2026.

Ces actions ne dépendent pas de l'AG du GCSE mais de la direction du projet représentée par le Gouvernorat de Ngazidja, la mairie d'Itsahidi et HAMAP-Humanitaire qui veulent apporter de la reconnaissance aux communautés et réintégrer le village dans le giron du projet.

Tout d'abord, Midjendjeni va être le village qui comptera le plus de salariés dans le GCSE :

- Une agente d'accueil (Hadidja)
- Deux gardiens (à recruter)
- Deux fontainières (à recruter)

Par ailleurs, Midjendjeni va disposer d'une visibilité importante au démarrage du service.

1. Organisation de la cérémonie d'inauguration du projet en présence de la Présidence
⇒ Mobilisation de fonds du projet pour la réhabilitation du foyer de Midjendjeni
2. Raccordement de la mosquée de Midjendjeni au réseau d'adduction d'eau potable
⇒ Financement des travaux par le projet
3. Inscription de la mention source Midjendjeni sur le fronton du local commercial du GCSE au carrefour

En outre, il est proposé au village de Midjendjeni de mettre à disposition un local existant pour aménager le siège social du GCSE et le local technique pour le personnel de la SONEDE, co-gestionnaire du service ainsi qu'une boîte aux lettres. Les travaux de réhabilitation pourraient être pris en charge par le projet.

Enfin, Belou a annoncé l'installation d'une potence à Midjendjeni sans posséder d'éléments techniques à sa disposition. Le réseau AEP a été dimensionné d'une certaine manière et ne disposera que d'une potence au carrefour. Midjendjeni bénéficiera de point bornes fontaines et de branchements privés

4. Conclusion de la réunion

Les partenaires du projets (Gouvernorat, mairie, HAMAP, 2Mains) ont repris les choses en main et apportés des vraies réponses aux revendications du village.

La communauté du Midjendjeni a tout à gagner de se projet et des conditions détaillées précédemment. Le village doit désormais revenir à la table des décisions avec Ndzouani, Dzahadjou, Ouroveni, Chindini et Sima Amboini afin de participer à la gestion de ce réseau.

Le Gouvernorat et la mairie sont prêts à s'engager officiellement auprès de Midjendjeni sur le fait que l'ensemble des actions susmentionnées seront réalisées dans les conditions exactement détaillées.